

LES FINANCES

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE PRÉVU—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): J'aimerais poser une question au ministre des Finances, monsieur l'Orateur. La société Fry, Mills and Spence Limited a prévu un déficit budgétaire d'au moins 6 milliards et demi de dollars, et plus vraisemblablement de 7 milliards et demi, compte tenu des variations saisonnières en matières de dépenses et de recettes. Le ministre persiste à refuser de répondre aux questions des députés et de donner des précisions sur le déficit budgétaire pour l'année financière en cours, sans dire pourquoi. Le ministre peut-il maintenant nous dire s'il considère toujours comme probable le déficit de 5 à 6 milliards de dollars prévu dans le budget du 23 juin pour l'année financière en cours?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Le chiffre cité par le député correspond aux besoins de trésorerie.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

DEMANDE D'ÉTUDE DU PROCÉDÉ SUD-AFRICAIN D'EXTRACTION D'ESSENCE DU CHARBON

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Merci, monsieur l'Orateur. J'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il n'y a pas très longtemps, le ministre de l'Économie de l'Afrique du Sud a annoncé que la South African Coal, Oil and Gas Corporation, ou SASOL, avait l'intention de construire une deuxième usine qui produirait de l'essence, du combustible pour moteurs diesel et d'autres produits pétroliers tirés du charbon. Chaque jour, l'usine mère, la seule du genre dans le monde, broie 2,200 tonnes de charbon et, toutes les heures, elle produit neuf millions de pieds cubes d'essence. Étant donné notre taux élevé de chômage, nos réserves considérables de charbon et notre besoin de nouvelles sources d'énergie, le ministre a-t-il déjà envisagé de se rendre en Afrique du Sud pour étudier ce procédé, dans l'espoir de mettre sur pied au Canada un projet analogue qui nous permettrait d'extraire de l'essence du charbon?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je ne pense pas pouvoir me rendre en Afrique du Sud sous peu, mais j'étudie la question avec mes fonctionnaires et j'espère que nous pourrions envoyer un spécialiste là-bas pour s'enquérir du procédé dont parle le député.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'OPPORTUNITÉ D'OFFRIR À L'OLP DE CHOISIR ENTRE LE PROCESSUS DIPLOMATIQUE ET LE TERRORISME

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ceux qui chérissent la cause de la paix et de la justice au Moyen-Orient ont le devoir de demander à l'OLP de choisir nettement entre la diplomatie et le terrorisme. Le Canada insistera-t-il, aux Nations

Questions orales

Unies ou ailleurs, auprès de l'OLP pour que cette dernière, à dessein de favoriser les négociations, s'engage formellement, par l'entremise de M. Arafat, à renoncer au terrorisme et reconnaisse le droit d'Israël à l'existence?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Notre gouvernement n'a pas reconnu l'OLP comme représentant du peuple palestinien. J'ai déjà déclaré aux Nations Unies que tout groupe désirant participer aux négociations devrait remplir ces conditions, c'est-à-dire abandonner le terrorisme et respecter pleinement le droit à l'existence de l'État d'Israël. Nous avons insisté sur ce point, mais je tiens à ajouter que, jusqu'à maintenant, nous n'avons pas reconnu l'OLP comme représentant du peuple palestinien pour des raisons que nous avons déjà expliquées à la Chambre.

L'OLP ET LES CONFÉRENCES DE L'ONU—LA QUESTION DU TERRORISME ET DE LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT D'ISRAËL

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Compte tenu de la réponse donnée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'aimerais savoir si le Canada exigera que la renonciation au terrorisme et la reconnaissance d'Israël deviennent des conditions sine qua non auxquelles devront se conformer les représentants de l'OLP avant que notre pays les accepte comme délégués à des conférences de l'ONU?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur. Cela signifierait qu'il faut inclure ces questions dans nos conditions d'immigration, ce que n'a jamais fait aucun gouvernement et qu'on ne fera jamais, je l'espère.

● (1430)

M. Wagner: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre ne penserait-il pas qu'il faut faire plus que condamner la violence? Dans ce cas particulier, le ministre n'est-il pas prêt à déclarer que c'est là la position du Canada à l'égard des conditions à établir et qu'il a déjà reconnues comme raisonnables?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je transmettrai au député la déclaration que j'ai faite aux Nations Unies pour qu'il voie que, à l'Assemblée générale, le Canada s'est élevé contre la violence et le terrorisme considérés comme moyens d'atteindre des objectifs politiques, moyens que nous condamnons. Naturellement, l'importance que nous attachons à la reconnaissance de l'État d'Israël est la pierre angulaire de notre politique.

En ce qui concerne l'admission de personnes au Canada, mon collègue, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, a déjà déclaré que, même si l'OLP est une organisation interdite en vertu de la loi canadienne, les membres de cette organisation seraient admis au Canada, avec l'autorisation du ministre, s'ils étaient invités par un organisme canadien de bonne réputation ou afin d'assister à des réunions des Nations Unies. Mais on n'admettrait jamais—et cette règle ne souffre pas d'exception—une personne qui serait connue pour être un terroriste. Cela répond certainement à la question du député.